



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DES QUESTIONS MIGRATOIRES

L'hébergement un enjeu majeur pour le respect des droits

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE 14 AVRIL 2026

Participants : Christine Monty (**OENDDF**), Daniel Guéry (**MIAMSI**) , Anne Marie Michel (**FIUC**), Bernard Senelle (**OIEC**), Maritchu Rall (**ESAN**), Marie Christine Davy (**RENATE**), Michelle Moritz (**ACISJIF**), Marie Claire Galibert (**FIAPA** - Charte sociale), Harry Rogge (**société de géographe**), Salomé Vischer (**New Humanity**), Mary Mc Hugh (**RENATE**), Anne Krauss (**CISV International**), Bachelot (**CCEG**), Teoman Aydogan (**ASSEDEL**), Inigo Larrinaga (**ASSEDEL**), Isuf Halimi (**CEDH**), Shirin Azadpour (**CMAtlv**), Pierre Klein et (**ATD Quart Monde**), Peter Verhaeghe (**Caritas Europa**), Carme Torres Saura (**Pax Romana**), Aria Clarenberg (**association parents d'élèves – SIRIUS**) – Herminio Correias (**parents internationaux**)

Excusés : Marc Van de Reeck (**Smile of the child** -membre du bureau), Salomé Brun (**experte, membre du bureau**), Fernand Jehl (**Réseau Européen Eglise et Liberté**), George Camacho (**COMENIUS**), Michel Bertet (**OIEC**), Alfonso Zardi (**Pax Christi**), Julien Kayat et Frédérique Poulain (**EUROCEF**)

1. INTRODUCTION ET TOUR DE TABLE

La réunion a débuté par un tour de présentation des participants et des ONG représentées. Les échanges ont montré la diversité des profils, des expériences de terrain et des champs d'action couverts par les membres du comité.

Parmi les thématiques et expériences évoquées :

- La lutte contre la traite des êtres humains, en particulier l'exploitation par le travail ;
- L'accompagnement des jeunes migrants et mineurs non accompagnés ;
- L'accès à l'éducation, y compris à l'enseignement supérieur ;
- L'intégration sociale et professionnelle ;
- Les actions dans les camps de déplacés et de réfugiés ;
- L'accompagnement juridique, social et humain des personnes migrantes ;
- Le rôle des ONG confessionnelles, éducatives, humanitaires et de terrain.

Plusieurs participants ont souligné l'importance du partage d'informations entre ONG, ainsi que la richesse de la mise en réseau au sein du comité.

Plusieurs ONG ont présenté leurs actions concrètes en matière :

- D'accueil et de logement ;
- D'insertion professionnelle ;
- De soutien administratif ;
- D'accompagnement des mineurs non accompagnés ;
- De coopération entre acteurs du bassin méditerranéen ;
- D'éducation non formelle et d'apprentissage tout au long de la vie.
- De lutte contre la traite des êtres humains, notamment au moyen des « safe house ».

Des exemples de terrain ont été donnés, notamment en Sicile, à Lampedusa, à Syracuse, en Autriche, au Luxembourg, en Irak/Kurdistan irakien, ainsi qu'auprès de populations déplacées ou réfugiées.

Il a également été rappelé que la mobilité étudiante peut, dans certains cas, relever de problématiques proches des situations migratoires, notamment en cas de discriminations ou de difficultés administratives.

2. RETROSPECTIVE DES TRAVAUX DU COMITE DEPUIS DECEMBRE 2025

La présidente a rappelé que, depuis décembre 2025, **l'essentiel de l'activité du comité a porté sur un travail de veille et de réaction à l'actualité**, ce qui a limité les réunions thématiques plus classiques.

2.1. Contribution aux travaux préparatoires de la déclaration politique

Le comité s'est mobilisé à la suite de l'initiative de plusieurs États demandant une adaptation de la Convention européenne des droits de l'homme à la gestion des migrations.

À ce sujet :

- [Un communiqué](#) a été adopté après la réunion informelle des ministres du 10 décembre 2025 ;
- Le comité a soutenu la réponse du Conseil de l'Europe, tout en dénonçant certains amalgames relevés dans les discours et documents préparatoires ;
- Un important travail de coordination a été mené avec les personnes présentes au CDDH afin de préparer des [observations et positions du comité](#).

Il a été rappelé que ce travail a dû être mené dans des délais très courts, avec des documents souvent reçus tardivement, nécessitant une forte réactivité.

2.2. Réaction à la proposition de nouvelle réglementation retour de l'Union européenne

Le comité a également consacré une grande partie de son temps à l'analyse du projet de nouvelle réglementation retour de l'Union européenne.

Les préoccupations majeures évoquées pendant la réunion ont porté notamment sur :

- Les retours vers des pays tiers sans liens réels avec les personnes concernées ;
- L'insuffisance de garanties dans ces pays tiers ;
- Des mesures envisagées dans certaines versions du texte telles que le retrait du logement ou des allocations ;
- Le risque de traitements contraires aux droits fondamentaux ;
- L'allongement possible de la détention jusqu'à 24 mois.

Le comité a préparé et transmis [un communiqué](#) à la commission LIBE du Parlement européen. Des propositions d'amendements ont également été élaborées, avec la perspective de travailler avec des partenaires susceptibles de les relayer au niveau parlementaire.

2.3. Suivi des questions Frontex

La présidente a également rendu compte du travail mené dans le cadre du **Forum consultatif de Frontex**.

Les échanges ont mis en lumière :

- Les difficultés structurelles à concilier certaines nouvelles orientations européennes avec le respect effectif des droits humains ;
- Les risques juridiques et éthiques liés à l'application du pacte sur la migration et l'asile ;
- La nécessité d'un **monitoring externe crédible** sur le terrain ;
- La place particulière que pourrait occuper le Conseil de l'Europe dans ce suivi.

Il a été souligné que l'auto-monitoring par les institutions elles-mêmes ne saurait être suffisant, et qu'un contrôle extérieur apparaît indispensable pour garantir la crédibilité des évaluations.

3. DISCUSSION MEMBRES DU COMITE SUR L'ETAT

3.1. Intervention des participants présents:

Une intervenante a souligné qu'il ne fallait pas parler des "migrants" comme d'un bloc homogène. Les personnes en situation de migration ont des parcours, compétences, histoires et profils extrêmement différents. Elle a notamment rappelé avoir rencontré, dans un camp de réfugiés en Irak, de nombreux étudiants en médecine ayant dû interrompre leurs études du fait de la guerre.

Le besoin d'un travail de fond sur les représentations a été mis en avant : mieux informer les sociétés d'accueil, mieux distinguer les situations, et mieux adapter les dispositifs d'accueil.

Une autre intervention a porté sur la situation des migrants détenus en prison, notamment les difficultés liées :

- À la langue ;
- À l'accès à l'aide juridique ;
- À la compréhension des documents administratifs ou judiciaires.

Cette question a été présentée comme une piste possible de travail futur.

De nombreuses interventions ont exprimé une inquiétude croissante face :

- Au recul général des droits humains en matière migratoire ;
- Au durcissement des politiques européennes ;
- A la fragilisation du cadre protecteur de la Convention européenne des droits de l'homme ;
- Au décalage entre les principes affichés et les réalités de terrain.

La présidente a rappelé que le rôle du comité était précisément de défendre ce cadre de référence et d'alerter lorsque celui-ci se fissure.

3.2. Examens de piste de travail transmis au préalable au bureau du comité

- Proposition de Fernand Jehl

La proposition de Fernand a été présentée et discutée. Elle consiste à envisager la désignation, par le Conseil de l'Europe, d'un **mandataire spécial ou d'un référent** chargé d'assurer une articulation plus forte avec le Parlement européen sur les questions migratoires et de droits humains.

Cette idée a été jugée pertinente, mais encore prématurée pour être formalisée immédiatement. Il a été convenu qu'un travail préparatoire serait nécessaire avant toute démarche officielle.

- Piste de travail inter-comités, Eurocef

Une autre suggestion, relayée à partir d'Eurocef, consiste à renforcer la coopération entre plusieurs comités de la Conférence, notamment :

- Le Comité des questions migratoires ;
- Le Comité des droits de l'enfant ;
- Le Comité de la Charte sociale.

L'objectif serait de travailler conjointement sur certains volets du règlement retour ou sur d'autres sujets transversaux. `

4. PERSPECTIVES DU COMITE POUR 2025-2026

4.1. Poursuite de la veille

Il a été clairement rappelé que **la veille reste le cœur de l'activité du comité**. La présidente a indiqué que cette mission constitue aujourd'hui l'essentiel du travail du comité et justifie pleinement sa pérennisation.

4.2. Webinaire éducation

Le prochain webinaire du cycle éducation se tiendra le **28 avril 2026 à 17h00** et portera sur la **formation des enseignants auprès des enfants migrants**. Il devrait clore ce cycle, sauf décision contraire des membres plus spécialisés sur ces sujets.

4.3. Groupe de veille sur le Pacte asile-migration / Frontex

Le groupe de veille dédié au pacte sur l'asile et la migration continuera ses travaux, notamment pour soutenir la participation du comité aux discussions liées à Frontex et au suivi des nouvelles politiques européennes.

4.4. Groupe de travail sur l'intégration

Daniel Guéry a présenté l'avancement du groupe de travail sur l'intégration. Le groupe a déjà tenu plusieurs réunions.

Le thème retenu est le suivant :

« Complémentarité du rôle de la société civile et des institutions publiques dans l'accompagnement des personnes migrantes vers une intégration qui repose sur l'accès au travail, le dialogue culturel et l'adhésion aux valeurs fondamentales européennes. »

Plusieurs pistes concrètes ont été annoncées :

- Prise de contact avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- Recueil d'exemples de terrain et de bonnes pratiques ;
- Élaboration d'un questionnaire commun ;
- Réflexion en vue d'une recommandation ;
- Possible préparation d'un side event en lien avec la Division des migrations et des réfugiés et l'Assemblée parlementaire.

Il a été rappelé que ce groupe reste ouvert à toute personne souhaitant contribuer.

5. CALENDRIER DE TRAVAIL

Principales échéances mentionnées :

- **14–17 avril 2026** : session de la Conférence des OING ;
- **21 avril 2026** : session/réunion APCE ;
- **28 avril 2026** : webinaire éducation ;
- **Mai 2026** : réunion APCE, réunion du CF Frontex, poursuite du groupe intégration, coordination avec la DMR ;
- **22–26 juin 2026** : échéance APCE/travaux associés ;
- **Fin septembre 2026** : prochaine session de la Conférence, dans le contexte du cinquantième anniversaire.

6. CONCLUSION

La réunion a confirmé :

- La forte mobilisation du comité sur les enjeux de veille et de réaction institutionnelle ;
- La richesse du réseau d'ONG impliquées ;
- La diversité des expertises disponibles ;
- La nécessité de structurer les contributions des membres sous forme de groupes de travail ciblés ;
- L'importance croissante des sujets liés à l'actualité et au monitoring des politiques européennes.

La réunion s'est achevée sur des remerciements adressés à l'ensemble des membres pour leur engagement, leur réactivité et la qualité de leurs contributions.